

DIAGNOSTIC IMMOBILIER :

SeLoger et Diagamter signent un partenariat pour sécuriser l'achat immobilier

Deux acteurs innovants sur le digital : SeLoger qui accompagne les Français dans tous leurs projets immobiliers, et Diagamter, enseigne nationale de diagnostic immobilier, nouent un partenariat afin de simplifier et de sécuriser le parcours vers l'accession à la propriété, tout comme la mobilité dans le logement.

A travers une mise en relation fondée sur des critères géographiques, les 13 millions de visiteurs uniques de SeLoger ont ainsi accès à toute l'offre du seul réseau de franchise à avoir intégré la Chambre des Diagnostiqueurs Immobiliers FNAIM.

Ils peuvent désormais recevoir un devis personnalisé à des conditions privilégiées, émis par l'un des 150 cabinets du réseau, qui sera réalisé par un technicien certifié et selon une méthodologie unique afin de délivrer une qualité de service conforme à l'ambition de Diagamter : « Irréprochable pour votre bien ».

Dans l'accompagnement proposé par Diagamter, les porteurs de projets immobiliers et les futurs locataires bénéficient des services exclusifs de l'enseigne, destinés aussi bien aux professionnels de l'immobilier qu'aux particuliers et accessibles en ligne à travers une plate-forme, tels que le plan 3D et la visite virtuelle à 360 degrés du bien contrôlé. Depuis près de trois ans, la plate-forme de services digitaux mondiagamter.com offre une réelle « expérience utilisateur » unique aux professionnels de l'immobilier et à leurs clients.

Les utilisateurs de SeLoger sont ainsi assurés du meilleur accompagnement dans leur diagnostic immobilier en bénéficiant de l'expertise de Diagamter.

A propos de Diagamter

Forte de 20 ans d'expérience, à travers des outils (guides par diagnostic, manuel opérationnel, veille juridique quotidienne, logiciel informatique développé en propre...) et une équipe d'une vingtaine de spécialistes mis à disposition de ses franchisés, l'enseigne Diagamter a modernisé le métier de diagnostiqueur immobilier, pour lui permettre d'atteindre son double but. D'une part, éclairer le contrat de vente ou de location en protégeant le consommateur/client, en garantissant la sécurité des occupants et leur santé, et enfin en aidant à lutter contre le réchauffement climatique. D'autre part, apporter une sécurité juridique et des services à valeur ajoutée aux professionnels de l'immobilier ainsi qu'aux propriétaires vendeurs/bailleurs. Diagamter est aujourd'hui reconnue à travers ses franchisés par les institutionnels et ses clients directs, comme l'a récemment montré l'obtention en octobre dernier du Trophée Le Forum Franchise Lyon 2017, organisé par la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne et Fiducial.

A propos de SeLoger

SeLoger est l'acteur qui accompagne et coache les Français tout au long de leurs projets immobiliers et à chacun de leurs mouvements de vie. De l'avant-projet à l'emménagement, SeLoger est, depuis 25 ans, aux côtés des Français. Trouver le meilleur financement (SeLoger Finances), estimer la valeur de son bien (LaCoteImmo), organiser son déménagement, changer de fournisseur d'accès internet, d'énergie, d'assurances, trouver le bon prestataire pour les travaux (SeLoger Services), sont autant de solutions proposées pour accompagner chacun sur tous les aspects de son parcours et sur tous les projets (SeLoger Neuf, SeLoger

Construire, Belles Demeures, SeLoger Vacances). Avec 30 millions de visites par mois, sur tous les supports, SeLoger est la marque préférée des Français pour se repérer et se lancer dans le monde de l'immobilier.
« SeLoger, avec vous quand la vie bouge ».



Contact Diagamter :
Galivel & Associés - Carol Galivel / Doriane Fougères - 01 41 05 02 02
galivel@galivel.com
<http://www.galivel.com>

Contact SeLoger :
Sarah Kroichvili - 06 20 45 25 16
sarah.kroichvili@seloger.com
<https://presse.groupe-seloger.com/>